



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALE**

**SEANCE DU 29 AVRIL 2026**

**PRESIDENCE : Mme la Présidente**

**DELIBERATION N° 19**

**PRESENTS:** Mme Sophie JOISSAINS, Présidente ; Mme Brigitte BILLOT; Mme Sylvaine DI CARO; M. Salah-Eddine KHOUIEL; M. Laurent DILLINGER; Mme Elisabeth HUARD; M. Clément FRELCAZENAIVE; M. Gérard TRUCY; Mme Maryline HANOT; Mme Patricia DIMIER; M. Claude MATHIEU; M. André BENSACKOUN; M. Maurice FABRE; M. Jean-Pierre LANFREY

**ABSENT(S) OU EXCUSE(S):** Mme Nathalie CHEVILLARD

**POUVOIR(S) :** Néant

**SECRETAIRE :** Mme Marie-Anais RENAULT-ROUX

**OBJET : DG – DG – ELECTION DU (DE LA) VICE-PRESIDENT (E) DELEGUE (E)**

L'article 141 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite « 3DS » introduit l'élection d'un vice-président délégué au sein des conseils d'administrations des CCAS.

Cette mesure issue de la loi 3DS est codifiée à l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles. Ce texte prévoit que désormais le Conseil d'Administration « élit également un vice-président délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du vice-président.

En vertu de l'article R123-18 du Code de l'Action et des Familles, le vote se déroule à scrutin secret dès lors qu'il s'agit de procéder à une nomination.

La candidature de Monsieur Laurent DILLINGER est proposée par Mme le Maire, Présidente.

**COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

VU :

L'article 141 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite « 3DS » ;  
L'article L123-6 alinéa 2 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;  
L'article R123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;  
Les propositions de Mme la Présidente entendues,  
Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres,  
Considérant la candidature de Monsieur Laurent DILLINGER; proposée par Mme le Maire,  
Présidente.

## DECIDE

➤ **DE PROCEDER** au vote à bulletin secret

NBRE DE VOTANTS dont 0 pouvoirs	14
NBRE DE SUFFRAGES DECLARES NULS	0
NBRE DE SUFFRAGES BLANCS	1
NBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	13

Monsieur Laurent DILLINGER est élu par 13 voix, Vice-Président délégué.

Vote : 14  
Pour : 13  
Contre : 0  
Abstention : 1

La Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Madame Sophie JOISSAINS



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture le 06/05/26  
et de la publication le 06/05/26.